



NUMÉRO 1801-1163

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 9 janvier 2018 à 19h19, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents les conseillers suivants :
Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault,
M. Christian Roy Mme Roxane Nadeau.

Sont absents les conseillers suivants :
M. Éric Lessard Mme Mélanie Jacques.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Sophie Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1801-1163-2 À cette cause, il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi des procès-verbaux

a) Suite à la réception de la documentation de la Sécurité publique, la directrice-générale informe le conseil que le montant estimé pour 2018 est de 39 099 \$.

b) Des démarches sont entreprises auprès du service première ligne pour recevoir des renseignements légaux au sujet de l'affaisement, situé aux abords du 110, rang des Érables.

4. Adoption des procès-verbaux des séances du 11 et 13 décembre 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux des séances du 11 et 13 décembre 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

1801-1163-4 Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que les procès-verbaux des séances du 11 et 13 décembre 2017, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1801-1163-5 Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de décembre, pour un montant totalisant 28 435,06 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le chauffeur du camion, fait rapport sur la situation en ce début de saison.

7. Rapport annuel de l'inspecteur en bâtiments

À la demande du Conseil, monsieur Berthier Beaulieu, inspecteur en bâtiments, fait rapport sur les demandes de permis émis au cours de la dernière année.

8. Fermeture de l'année 2017, émission des comptes de taxes 2018

1801-1163-8

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire le nombre d'heures nécessaires afin que l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2018 et la fermeture de l'année financière 2017 soient faits pour le 26 janvier 2018.

La semaine prochaine, le vérificateur financier sera présent dans notre municipalité pour la vérification financière de l'année 2017. La taxation annuelle se fera au cours des prochains jours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Planification du caucus - prévisions des travaux de voirie 2018

1801-1163-9

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil municipal, le maire, la directrice générale et le directeur des travaux public se rencontreront tous, pour un caucus. La date suggérée est mercredi le 31 janvier 2018 prochain à 19h00. Une confirmation sera demandée à tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Projet caserne

Le maire informe tous les conseillers de la façon dont sera intégré la part financière de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pour le projet de la nouvelle caserne.

11. Correspondance

a) Maison des jeunes de la MRC Robert-Cliche

1801-1163-9a

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables participe au programme Multi-Aventures 2018 en accordant jusqu'à l'occurrence de trois participants au coût de 100 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Accueil Grosse Beauce-Appalaches

1801-1163-9b

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 50 \$ à Accueil Grosse Beauce-Appalaches dans le cadre de leur campagne annuelle de financement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1801-1163-9c

c) Axel CPA St-Joseph-de-Beauce

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 50 \$ à Axel CPA St-Joseph-de-Beauce, dans le cadre de leur campagne annuelle de financement.

Adoptée par la majorité des conseillers
trois (3) pour et un (1) contre

12. Varia

a) Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Monsieur Luc Perreault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

b) Présentation du projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Monsieur Luc Perreault présente le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus. Ce code a pour objet d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil aux principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie guideront les membres de tout conseil de la municipalité dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

c) Lampadaire Jardinier Huard

Une demande d'installation d'un nouveau lampadaire, entre le 176 et le 180 rang des érables, a été fait à la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Des démarches seront entreprises auprès de différents fournisseurs, pour l'achat du luminaire.

d) Projet fibre optique

Il n'y a pas de nouveaux développements dans le projet de la fibre optique sur le territoire.

13. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

14. Levée de la séance

1801-1163-14

À 21h53, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Sophie Fortier, secrétaire-trésorière